



## Caisse de pension Schindler

Rapport de gestion et comptes annuels  
au 31 décembre 2018



**Schindler**



# Table des matières

4	Informations générales relatives à l'exercice 2018
12	Bilan
14	Compte d'exploitation
16	Annexe
16	I Bases et organisation
18	II Assurés actifs et bénéficiaires de rentes
18	III Nature de l'application du but
19	IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence
19	V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture
21	VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements
29	VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation
31	VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance
31	IX Autres informations relatives à la situation financière
31	X Événements survenus après la clôture du bilan
32	Rapport de l'organe de révision

# Informations générales relatives à l'exercice 2018

## 1. Situation financière de la caisse de pension Schindler / degré de couverture

En 2018, la caisse de pension Schindler (ci-après la CP) a réalisé une performance de -1,91% (2017: +8,55%). Elle a ainsi bouclé l'exercice 2018 sur un excédent de charges de CHF 77,5 millions (2017: excédent de produits de CHF 61,7 millions). Cet excédent de charges est dû, d'une part, à la performance négative de la CP et, d'autre part, à une augmentation de CHF 22 millions de la réserve pour diminution du taux d'intérêt technique.

Le degré de couverture *technique* selon l'OPP 2 a reculé d'une année à l'autre, passant de 116,24% à 111,56%. Il est calculé sur la base d'un taux d'intérêt technique de 2,5% et de la table de génération. En prévision d'une nouvelle réduction du taux d'intérêt technique, la CP a déjà constitué une réserve de CHF 67 millions, qui est déjà prise en compte dans le degré de couverture indiqué.

Le degré de couverture *économique* est de 98,17%, contre 101,4% l'année précédente. Il est calculé sur la base des engagements, c'est-à-dire des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions, escomptés à l'aide du taux d'intérêt «sans risque». Le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans sert de valeur de référence à ce taux d'intérêt sans risque qui, fin 2018, s'élevait à -0,15% environ. Ce taux moins élevé entraîne une hausse des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions techniques de CHF 238,2 millions, ce qui conduit à un degré de couverture économique de 98,16%.

## 2. Rémunération des avoirs de vieillesse en 2018 / rentes versées en 2018

Le conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse en 2018 au taux d'intérêt minimal LPP de 1,0%.

En raison de la performance négative et du taux d'intérêt technique de 2,5%, le conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les rentes en 2019.

## 3. Chiffres clés des cinq dernières années

	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre d'assurés actifs	4566	4439	4358	4376	4287
Nombre de bénéficiaires de rentes	2470	2531	2568	2594	2646
Total du bilan	1983 Mio	2031 Mio	1863 Mio	1790 Mio	1757 Mio
Performance	-1,91%	8,55%	4,57%	2,71%	8,61%
Degré de couverture	111,56%	116,24%	113,49%	114,44%	115,55%
Taux d'intérêt technique	2,50%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%
Le degré de couverture économique	98,17%	101,44%	96,71%	98,80%	101,10%
Taux d'intérêt technique sans risque	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,38%
Rémunération des avoirs de vieillesse	1,00%	2,50%	1,55%	2,05%	5,80%
taux de conversion à l'âge 65	5,20%	6,00%	6,05%	6,10%	6,15%

## 4. Évolution actuarielle

En 2018, la CP a enregistré quatre décès et quatre nouveaux cas d'invalidité (AI) d'assurés actifs. Par ailleurs, trois cas AI sont encore en suspens, l'assurance-invalidité

fédérale n'ayant pas encore définitivement statué sur ceux-ci. Les coûts liés à ces cas de risque sont couverts par les cotisations de risque encaissées (CHF 4,9 millions).

## **5. Contexte de placement**

Les surtaxes douanières, le Brexit, la hausse des taux aux États-Unis et l'évolution conjoncturelle incertaine sont autant de facteurs qui ont accru les fluctuations sur les marchés d'actions et inquiété les acteurs économiques en 2018. C'est pourquoi la plupart des catégories de placement ont bouclé l'année sur un résultat négatif. Les Bourses d'actions internationales ont cédé beaucoup de terrain, durant le dernier trimestre 2018 surtout. En 2018, l'indice MSCI Monde a reculé de quelque 7,5%, tandis qu'en Suisse, les valeurs secondaires ont fortement décroché (-17%).

Après un intermède haussier mi-2018, les intérêts se sont de nouveau repliés en Suisse. Ainsi, le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans s'est établi à -0,15%. Aux États-Unis, en revanche, les intérêts ont été relevés en plusieurs étapes; l'écart d'intérêt entre le franc suisse et le dollar US est de 3 points de pourcentage environ.

Au printemps 2018, l'euro s'échangeait à 1.20 franc suisse, son plus haut niveau de l'année. Par la suite, il s'est déprécié continuellement et valait encore 1.12 en fin d'année. Le taux de change du dollar US par rapport au franc suisse a pour sa part fluctué dans une fourchette entre 0.90 et 1.00.

### **5.1 Titres**

#### **Actions**

La performance des actions suisses s'est inscrite à -9,6%. Les valeurs secondaires, qui représentent quelque 40% du portefeuille d'actions suisses de la CP, ont perdu beaucoup plus que les grandes capitalisations (SMI). Le résultat des actions étrangères (-8,9%) est lui aussi insatisfaisant, surtout du côté des marchés émergents, où les titres ont fait nettement moins bien que le marché global.

#### **Obligations**

Dans un contexte de taux d'intérêt inchangés en Suisse, le rendement des obligations en CHF s'est inscrit à zéro, tandis que les obligations couvertes en CHF, c'est-à-dire principalement les emprunts d'entreprises, ont accusé une performance très négative de -4,30%.

Sur les quatre gérants de fortune qui gèrent les actions et les obligations dans le cadre de mandats «Balanced», un seul a surperformé le benchmark.

## 5.2 Placements alternatifs

### Private equity

Avec 10,8%, la performance des private equity est à nouveau réjouissante. La CP a notamment profité de la reprise du spécialiste indien du commerce en ligne Flipkart par la société américaine Walmart. Les appels de capitaux des divers fonds ont totalisé CHF 22,6 millions et les remboursements, CHF 17,5 millions. Afin de porter à moyen terme les investissements à la valeur cible de 6% de la fortune totale, la CP a engagé en 2018 à cinq reprises des capitaux pour un montant total de CHF 50 millions. Quatre de ces nouveaux fonds investissent directement dans des entreprises, ce qui permet de limiter considérablement les frais habituellement élevés liés aux private equity.

### Infrastructures

Avec 3,2%, les investissements en infrastructures (installations solaires et éoliennes, centrales hydrauliques, pipelines, installations portuaires, etc.) ont réalisé un bon rendement compte tenu du contexte du marché. En 2018, la CP a engagé CHF 20 millions dans deux nouveaux fonds, dont l'un investit dans l'énergie propre, en Suisse principalement.

### Hedge funds

À nouveau décevant, le résultat global des hedge funds s'est inscrit à -2,8%. Dans le courant de 2018, la CP a vendu un fonds d'une valeur de CHF 10 millions environ.

### Insurance linked securities

Alors qu'ils avaient déjà enregistré un résultat négatif en 2017, les insurance linked securities ont fait encore moins bien en 2018 en accusant -7,0%, la faute aux ouragans et aux incendies dévastateurs en Californie.

### Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Après plusieurs années de résultat positif, les placements immobiliers à l'étranger ont enregistré une performance légèrement négative de -2,2%. Cette évolution s'explique principalement par la faiblesse de l'euro.

### Obligations alternatives

À titre d'alternative aux obligations «normales», la CP investit via des fonds largement diversifiés dans des prêts accordés aux entreprises (private debt investments). En atteignant 2,4%, la performance a été conforme aux attentes. En 2018, la CP a injecté CHF 15 millions supplémentaires dans ce segment.

### 5.3 Immeubles

En 2018, la performance des immeubles s'est inscrite à 2,3%, un résultat positif dû essentiellement aux immeubles appartenant à la CP. Parmi les placements immobiliers indirects, les fonds de placement et les sociétés de participation ont perdu de la valeur, tandis que les fondations de placement ont réalisé un rendement de quelque 4%.

#### Projet immobilier A3/B2 Feldbreite à Emmen

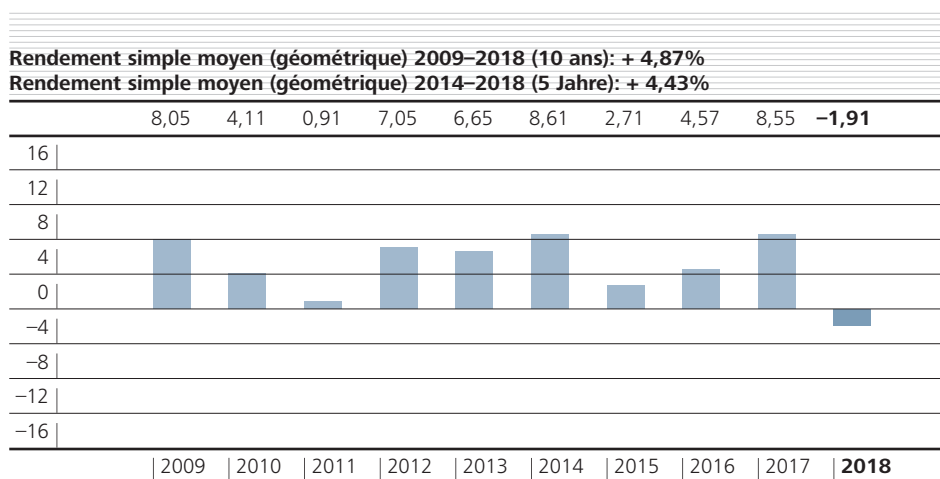
Les travaux de construction avancent comme prévu. Le premier bâtiment accueillera ses nouveaux locataires en septembre 2019 et le second, en mars 2020. Les appartements et les surfaces commerciales sont mis en location sous [www.moosaic-emmen.ch](http://www.moosaic-emmen.ch).

#### Projet immobilier à Schlieren

En janvier 2017, la CP a lancé un concours d'architecture pour le réaménagement de son terrain à Schlieren, concours qui a été remporté par le bureau d'architectes Adrian Streich et le bureau d'architecture paysagère Ganz à Zurich. Un avant-projet a ensuite été établi sur la base du projet vainqueur. En 2018, le plan d'aménagement privé, élaboré en étroite collaboration avec la ville de Schlieren, a été soumis pour examen/approbation.

## 6. Performance de la PK

### Performance 2009–2018



En 2018, la performance de la fortune totale (= produits des placements nets + gains de cours ./ pertes de cours) s'est élevée à -1,91%, contre -5,04% pour l'indice de référence.

L'avance par rapport au benchmark en 2018 est due principalement aux placements immobiliers en Suisse (+2,25% pour la CP, contre -5,32% pour le benchmark). Les fonds immobiliers (= benchmarks) ont en effet perdu beaucoup de valeur en 2018 à la suite de la baisse des agios, dont le niveau est élevé. Les private equity ont également nettement battu l'indice de référence (+10,83%, contre -6,38%).

La performance des diverses catégories de placement se présente comme suit:

### Performance des diverses catégories de placement

In %	Schindler PK 2018	Benchmark 2018	Schindler PK 2017
Obligations en CHF	-0,04%	0,26%	0,38%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	-4,30%	-3,84%	3,57%
Actions suisses	-9,59%	-11,09%	21,39%
Actions étrangères	-8,94%	-8,38%	18,64%
Placements immobiliers en Suisse	2,25%	-5,32%	7,02%
Private equity	10,83%	-6,38%	13,54%
Hedge funds	-2,80%	-10,94%	-1,02%
Matières premières	-2,54%	-10,22%	-19,70%
Insurance linked securities	-6,97%	0,07%	-6,29%
Infrastructures	3,20%	-3,38%	6,67%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	-2,25%	-3,64%	12,95%
Obligations alternatives	2,36%	-0,05%	5,44%

### Comparaison de performances

Avec un résultat de -1,91% en 2018, la CP affiche à nouveau une performance supérieure à la moyenne des caisses de pension. À titre de comparaison, les performances 2018 calculées et publiées par les deux grandes banques de Suisse pour leur clientèle de caisses de pension se situent à -3,4% (UBS) et à -3,2% (CS).



## 7. Stratégie de placement et évolution de la structure des placements

Le conseil de fondation a décidé de maintenir inchangée la stratégie de placement en 2018, dont la dernière adaptation remonte au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

### Stratégie de placement

In %	Stratégie dès le 1.10.2015	Marge de fluctuation
Liquidités	1,0%	0-15.0%
Obligations en CHF	16,5%	+/-10.0%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	0-4.0%
Actions suisses	10,0%	+/-2.5%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-7.0%
Private equity	6,0%	+/-2.0%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%
Matières premières	0,0%	0-2.0%
Insurance linked securities	4,0%	+/-1.0%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	2,0%	+/-1.0%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%
	100,0%	

### La répartition sur les quatre secteurs de base selon la stratégie de placement est la suivante:

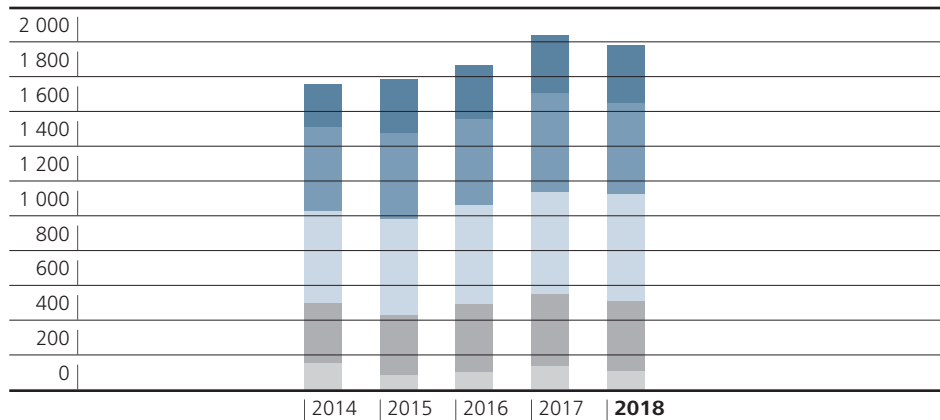
Valeurs nominales/obligations	21,5%
Actions	26,5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%
Placements alternatifs	19,0%
	100,0%

Le graphique ci-après illustre les changements intervenus dans la fortune et sa composition au cours des cinq dernières années.

### Évolution de la fortune / Structure des placements

en CHF mio.

■ Placements alternatifs	247	309	305	321	<b>332</b>
■ Actions	482	499	499	569	<b>523</b>
■ Immeubles	528	550	568	593	<b>619</b>
■ Obligations	348	348	390	411	<b>402</b>
■ Liquidités/divers	153	83	101	137	<b>107</b>
Total	1 757	1 789	1 863	2 031	<b>1 983</b>



### 8. Exercice des droits de vote des actionnaires

En 2018, la CP a exercé ses droits de vote pour une trentaine de titres détenus dans des sociétés anonymes cotées en bourse. Le conseiller en droit de vote du conseil de fondation est Inrate SA (qui a remplacé CGAS). La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet.

## 9. Changements au sein du conseil de fondation / Période administrative 2019 – 2021

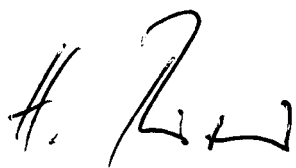
Werner Müller, membre du conseil de fondation et représentant des salariés depuis de longues années, a quitté le conseil de fondation le 31 décembre 2018 en raison de son départ à la retraite. Moritz Blum a été élu pour lui succéder. Heinz Risi, président du conseil de fondation, prendra une retraite anticipée le 30 avril 2019 et quittera le conseil de fondation à cette date.

George Jenny, CFO Schindler Suisse, a été désigné pour remplacer Heinz Risi en tant que représentant des employeurs au sein du conseil de fondation à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019. Adrian Boutellier a été proposé comme nouveau président du conseil de fondation à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019.

Les autres membres du conseil de fondation ont été reconduits dans leur fonction.

Pour le conseil de fondation et l'administration

Caisse de pension Schindler



**Heinz Risi**  
Président du conseil de fondation



**Mario Passerini**  
Gérant

Ebikon, avril 2019

# Bilan

## Actif

En CHF	31.12.2018	en %	31.12.2017	en %
<b>Placements</b>	<b>1 983 126 160.82</b>	<b>100,0</b>	2 030 223 290.70	99,9
Liquidités	62 440 125.51	3,1	77 311 410.32	3,8
Avors auprès de l'employeur/Alfred Schindler-Fonds	7 358 883.04	0,4	18 456 580.05	0,9
Avoirs à court terme	2 187 801.60	0,1	2 292 071.67	0,1
<b>Total capitaux à court terme</b>	<b>71 986 810.15</b>	<b>3,6</b>	98 060 062.04	4,8
Obligations en CHF	320 318 241.85	16,2	328 117 135.19	16,2
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	70 292 120.40	3,5	65 260 069.76	3,2
Obligations en monnaies étrangères	11 636 087.56	0,6	17 441 147.11	0,9
<b>Total obligations</b>	<b>402 246 449.81</b>	<b>20,3</b>	410 818 352.06	20,2
Immeubles, participations à des immeubles en copropriété	387 221 400.00	19,5	387 433 600.00	19,1
Comptes de construction	25 467 225.50	1,3	8 764 984.00	0,4
Placements immobiliers indirects en Suisse	206 666 258.77	10,4	196 715 350.58	9,7
<b>Total immeubles</b>	<b>619 354 884.27</b>	<b>31,2</b>	592 913 934.58	29,2
Actions suisses	210 030 750.55	10,6	218 642 793.94	10,8
Actions étrangères	312 580 627.05	15,8	350 664 095.71	17,3
<b>Total actions</b>	<b>522 611 377.60</b>	<b>26,4</b>	569 306 889.65	28,0
Private equity	98 300 429.89	5,0	86 762 228.35	4,3
Hedge funds	26 575 763.45	1,3	38 230 446.40	1,9
Matières premières	217 310.74	0,0	496 533.01	0,0
Insurance linked securities	68 194 920.60	3,4	71 937 362.63	3,5
Infrastructures	54 231 430.50	2,7	53 073 589.97	2,6
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	32 636 408.85	1,6	34 784 529.74	1,7
Obligations alternatives	51 681 797.45	2,6	36 007 537.23	1,8
<b>Total placements alternatifs</b>	<b>331 838 061.48</b>	<b>16,7</b>	321 292 227.33	15,8
<b>Fonds mixtes</b>	<b>35 088 577.51</b>	<b>1,8</b>	37 831 825.04	1,9
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>96 940.00</b>	<b>0,0</b>	1 033 606.75	0,1
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>	<b>62 921.00</b>	<b>0,0</b>	74 302.00	0,0
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 983 286 021.82</b>	<b>100,0</b>	2 031 331 199.45	100,0

## Passif

En CHF	31.12.2018	en %	31.12.2017	en %
<b>Dettes</b>	<b>8 766 930.67</b>	<b>0,4</b>	3 478 947.38	0,2
Prestations de libre passage et rentes	8 448 541.12	0,4	3 164 772.88	0,2
Autres dettes	318 389.55	0,0	314 174.50	0,0
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>4 305 154.21</b>	<b>0,2</b>	6 089 927.96	0,3
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>22 000 000.00</b>	<b>1,1</b>	22 000 000.00	1,1
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>1 746 348 301.40</b>	<b>88,1</b>	1 720 374 251.15	84,7
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	891 284 436.40	44,9	781 282 674.15	38,5
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	772 673 865.00	39,0	786 702 577.00	38,7
Provisions techniques	82 390 000.00	4,2	152 389 000.00	7,5
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>201 865 635.54</b>	<b>10,2</b>	279 388 072.96	13,8
<b>Capital de la fondation</b>	<b>0.00</b>	<b>-</b>	0.00	-
Situation en début de période	0.00	-	0.00	-
Excédent de recettes/dépenses	0.00	-	0.00	-
<b>Total du passif</b>	<b>1 983 286 021.82</b>	<b>100,0</b>	2 031 331 199.45	100,0

# Compte d'exploitation

## Compte d'exploitation

En CHF	2018	2017
<b>Cotisations et apports et autres</b>	<b>83 503 184.55</b>	95 706 247.05
Cotisations d'épargne des salariés	31 920 062.05	27 707 230.30
Cotisations de risque des salariés	1 877 088.55	1 829 891.80
Cotisations aux frais d'administration des salariés	749 768.15	1 646 311.50
<b>Total cotisations des salariés</b>	<b>34 546 918.75</b>	31 183 433.60
Cotisations d'épargne des employeurs	39 658 774.85	35 324 390.65
Cotisations de risque/pour retraite anticipée des employeurs	3 181 910.70	3 109 803.80
Cotisations de frais d'administration des employeurs	749 231.55	2 012 335.95
<b>Total cotisations des employeurs</b>	<b>43 589 917.10</b>	40 446 530.40
Cotisations de tiers	1 789 628.55	14 816 257.45
Primes uniques et sommes de rachat	3 576 720.15	9 260 025.60
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>21 565 767.50</b>	16 647 788.25
Apports de libre passage	20 683 783.70	14 786 473.95
Apports liés à des versements anticipés pour EPL/divorce	881 983.80	1 861 314.30
<b>Apports de cotisations et de prestations d'entrée</b>	<b>105 068 952.05</b>	112 354 035.30
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-75 821 439.70</b>	-69 727 611.75
Rentes de vieillesse	-46 317 379.20	-46 524 743.10
Rentes de survivants	-12 561 995.25	-12 403 236.40
Rentes d'invalidité	-1 891 844.85	-2 571 651.45
Autres prestations réglementaires	-2 006 682.95	-2 121 848.40
Prestations en capital à la retraite	-13 043 537.45	-5 829 555.05
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	0.00	-276 577.35
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-38 881 397.32</b>	-28 195 543.30
Prestations de libre passage en cas de sortie	-34 682 081.97	-25 156 705.11
Versements anticipés pour EPL/divorce	-4 199 315.35	-3 038 838.19
<b>Dépenses pour prestations et versements anticipés</b>	<b>-114 702 837.02</b>	-97 923 155.05
<b>Diss./const. capitaux de prévoyance, prov. techniques</b>	<b>-25 974 050.25</b>	-106 421 492.45
Const./diss. de capitaux de prévoyance assurés actifs	-101 544 379.90	-22 533 212.55
Const./diss. de capitaux de prévoyance rentiers	14 028 712.00	-6 203 121.00
Const./diss. de provisions techniques	69 999 000.00	-59 800 186.45
Rémunération des capitaux d'épargne	-8 457 382.35	-17 884 972.45
<b>Produits des prestations d'assurance</b>	<b>24 176.00</b>	25 940.40
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-317 460.00</b>	-310 184.00
Contrat d'assurance	-11 381.00	-12 485.00
Cotisations au fonds de garantie	-306 079.00	-297 699.00
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-35 901 219.22</b>	-92 274 855.80

## Compte d'exploitation

En CHF	2018	2017
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-40 371 168.72</b>	154 672 705.76
Produit des capitaux à court terme	-547 555.49	611 025.57
Produit des obligations en CHF	-84 444.62	1 138 631.45
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	-2 917 970.16	2 567 710.96
Produit des obligations en monnaies étrangères	-324 051.88	623 070.32
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	13 875 128.55	27 985 126.93
Produit des immeubles indirects en Suisse	3 229 351.59	11 027 004.45
Produit des actions suisses	-21 212 627.38	41 190 106.60
Produit des actions étrangères	-27 727 918.27	56 612 973.60
Produit des privat equity	16 181 059.66	13 615 638.01
Produit des hedge funds	-419 940.24	698 020.33
Produit des matières premières	-12 107.38	-120 805.42
Produit des insurance linked securities	-3 669 103.42	-3 977 634.19
Produit des infrastructures	2 290 756.50	3 991 933.53
Produit des placements immobiliers alternatifs à l'étrangères	-1 400 102.95	6 527 770.80
Produits des obligations alternatives	1 924 707.36	2 703 337.62
Produit des fonds mixtes	-2 344 650.46	3 637 137.60
Produit des securities lending	64 960.65	127 566.85
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-38 124.68	-16 012.75
Frais de gestion de fortune	-17 238 536.10	-14 269 896.50
<b>Autres produits</b>	<b>172 958.39</b>	414 092.51
Produits de prestations fournies	166 515.25	173 828.85
Produits divers	6 443.14	240 263.66
<b>Frais d'administration</b>	<b>-1 423 007.87</b>	-1 127 954.42
Frais d'administration généraux	-1 342 798.37	-1 045 035.07
Expert en matière de prévoyance professionnelle	-32 225.45	-33 898.50
Organe de révision	-36 522.35	-37 180.85
Autorité de surveillance	-11 461.70	-11 840.00
<b>Excédent de charges/produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>-77 522 437.42</b>	61 683 988.05
<b>Dissolution/constitution de la réserve fluctuation de valeur</b>	<b>77 522 437.42</b>	-61 683 988.05
<b>Excédent de produits/charges</b>	<b>0.00</b>	0.00

## I Bases et organisation

### Forme juridique

Fondation

### But de la fondation

La caisse de pension Schindler a pour but la prévoyance professionnelle, qui vise à protéger les collaborateurs ainsi que leurs proches et leurs survivants contre les conséquences économiques liées à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, dans le cadre des dispositions contenues dans l'acte de fondation, le règlement et la LPP.

### Enregistrement LPP

Oui, numéro d'enregistrement: LU 0144

### Acte de fondation

Du 11 décembre 1990

### Règlement de prévoyance

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018

### Règlement d'organisation et d'élection

Du 1<sup>er</sup> décembre 2018

### Règlement de placement

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015

### Règlement relatif à la constitution de provisions

Du 31 décembre 2017

### Règlement en cas de liquidation partielle

Du 1<sup>er</sup> décembre 2009

### Règlement relatif à l'exercice des droits de vote des actionnaires

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015

### Conseil de fondation, période administrative 2019–2021

Représentants des employeurs	Représentants des salariés
Heinz Risi*, président, jusque 30.4.2019	Martin Allgäuer, SDB
Peter Bergsma	Hugo Baumann*, Ebi Büro
Adrian Boutellier*	Danilo Buetti, LOC
Bernhard Gisler	Adriano Linguanotto*, S-ZH
Erika Neumann	Bernhard Megert, S-BE
Günter Schäuble*	Werner Müller, Ebi Works
Sabine Schibli	Mike Weidlich, ASZ

\* membre de la commission des placements



### Administration

Mario Passerini, gérant  
Antonietta Despeaux, gérante adjointe

### Autorisation de signature

Signature collective à deux; sont habilités à signer les membres du conseil de fondation qui sont membres de la commission des placements; les représentants des salariés et ceux des employeurs au conseil de fondation ne signent pas entre eux.

### Expert en assurances

Toptima AG, Aarau (partenaire contractuel), Pascal Renaud (expert exécutant)

### Organe de révision

Ernst & Young SA

### Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA), Lucerne

### Entreprises affiliées

Entreprise	Nombre d'assurés 31.12.2018	Nombre d'assurés 31.12.2017	Variation
Schindler Aufzüge AG, Ebikon	2652	2628	24
Schindler Management AG, Ebikon	334	325	9
Schindler Digital Business AG	0	165	-165
Schindler IT Services AG, Ebikon	159	0	159
Schindler Digital Group AG, Ebikon	8	0	8
Inventio AG, Hergiswil	32	32	0
Schindler Supply Chain Europe AG, Hergiswil	485	426	59
AS Aufzüge AG, Küssnacht	765	736	29
Schinac Verwaltungs AG, Hergiswil	0	4	-4
Schindler Repro AG, Ebikon	16	15	1
Schindler Berufsbildung, Ebikon	88	80	8
Schindler Pensionskasse, Ebikon	5	6	-1
Schindler Vorsorge AG, Ebikon	2	2	0
Schindler Holding AG, Hergiswil	18	18	0
Assurés externes	2	2	0
<b>Total</b>	<b>4566</b>	<b>4439</b>	<b>127</b>

## II Assurés actifs et bénéficiaires de rentes

### Assurés actifs

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Hommes	3851	3781	70
Femmes	715	658	57
<b>Total</b>	<b>4566</b>	<b>4439</b>	127
<b>Etat 1.1.2018/2017</b>	<b>4439</b>	<b>4358</b>	
Entrées	559	495	
Sorties	-370	-339	
Départs à la retraite	-55	-69	
Cas d'invalidité	-5	-2	
Cas de décès	-2	-4	
<b>Etat 31.12.2018/2017</b>	<b>4566</b>	<b>4439</b>	

### Bénéficiaires de rentes

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Rentes de vieillesse	1558	1579	-21
Rentes d'invalidité	72	80	-8
Rentes de conjoint	774	797	-23
Rentes après divorce	5	0	5
Rentes d'enfant/d'orphelin	61	75	-14
<b>Total</b>	<b>2470</b>	<b>2531</b>	-61

## III Nature de l'application du but

### Forme d'organisation

Caisse de pension autonome

### Prestations assurées

	2018	2017
Salaire déterminant maximal	169 200	169 200
Déduction de coordination	-14 100	-14 100
Salaire assuré maximal	155 100	155 100
Rent d'invalidité maximale (60%)	93 060	93 060
Rente de conjoint maximale (36%)	55 836	55 836
Rente d'enfant maximale (12%)	18 612	18 612
Rente de vieillesse		Primauté des cotisations avec trois plans
Répartition des cotisations (plan standard)		
Employeurs	56,5%	56,5%
Salariés	43,5%	43,5%

## IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

### Principes d'évaluation

Les titres cotés sont comptabilisés à leur valeur de marché au 31 décembre 2018 et les placements alternatifs, à leur dernière valeur annoncée. L'évaluation des immeubles a été effectuée par la société Wüest & Partner selon la méthode DCF (discounted cash flow) et avec un taux d'escompte moyen de 3,25% (2017: 3,40%).

Les participations à des immeubles en copropriété sont également évaluées selon la méthode DCF (par PRIVERA et Wüest & Partner). L'évaluation des terrains A3 et B2 Feldbreite à Emmen (donation du Fonds Alfred Schindler) reste à zéro. Une estimation à la valeur de marché sera effectuée une fois les travaux de construction terminés.

### Permanence

Les frais de gestion de fortune (ratio des frais TER) ont été comptabilisés conformément aux directives 02/2013 de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle.

Des données détaillées relatives aux frais de gestion de fortune figurent dans l'annexe.

## V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

### Risques actuariels

Les risques actuariels sont entièrement assumés par la CP.

### Avoirs de vieillesse des assurés actifs

En millions CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Avoirs de vieillesse	891.3	781.3	110.0
dont			
Avoir de vieillesse LPP	378.4	365.6	12.8

### Évolution des avoirs de vieillesse

En millions CHF	2018	2017
Avoirs de vieillesse au 01.01	781.3	740.8
Prestations de libre passage transférées	20.7	14.7
Rachats	3.5	9.3
Versement unique	85.2	
Bonifications de vieillesse	71.5	63.0
Versements anticipés EPL et divorce (net)	-3.3	-1.1
Prestations de sortie	-34.7	-25.2
Prestations en capital à la retraite	-13.0	-5.8
Transfert avoirs de vieillesse rente de vieillesse	-26.2	-30.8
Transfert avoirs de vieillesse invalidité/décès	-1.9	-1.5
Rémunération des avoirs de vieillesse	8.4	17.9
Adaptation art. 17 LFLP	-0.2	0.0
<b>Avoirs de vieillesse au 31.12</b>	<b>891.3</b>	<b>781.3</b>

### Rémunération des avoirs de vieillesse

In %	
2004	2,25%
2005	2,50%
2006	3,25%
2007	4,00%
2008	1,50%
2009	2,00%
2010	2,00%
2011	2,00%
2012	1,50%
2013	1,80%
2014	5,80%
2015	2,05%
2016	1,55%
2017	2,50%
<b>2018</b>	<b>1,00%</b>

### Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes

En millions CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	<b>772.7</b>	786.7	-14.0

### Adaptation des rentes

Les rentes n'ont pas été augmentées de 2003 à 2018.

### Expertise actuarielle

Dernière expertise: 31 décembre 2018

Bases techniques: LPP 2015 table de génération,

taux d'intérêt technique 2,5%

## Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

In %	
31.12.2005	110,95%
31.12.2006	115,77%
31.12.2007	115,95%
31.12.2008	99,40%
31.12.2009	104,92%
31.12.2010	106,49%
31.12.2011	102,99%
31.12.2012	107,34%
31.12.2013	111,39%
31.12.2014	115,55%
31.12.2015	114,44%
31.12.2016	113,49%
31.12.2017	116,24%
<b>31.12.2018</b>	<b>111,56%</b>

### Changement des bases techniques et des hypothèses

Comme l'année précédente, capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont été calculés en 2018 à l'aide des bases techniques LPP 2015 table de génération. Le taux d'intérêt technique s'élève à 2,5%. La réserve constituée en prévision d'une éventuelle nouvelle diminution du taux d'intérêt a été augmentée de CHF 22 millions pour être portée à CHF 67 millions. Son montant suffit approximativement pour compenser les effets d'une réduction du taux d'intérêt technique à 1,75% environ.

## VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### Règlement de placement

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015

### Conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable des placements.

### Commission des placements

La commission des placements est composée de cinq membres. Elle est chargée de surveiller les activités de placement des gérants de fortune et assume la responsabilité des transactions dans le dépôt «satellites» (placements alternatifs, placements immobiliers indirects et fonds spéciaux dans le domaine des actions étrangères).

### Global Custodian

Dépositaire pour les titres: Credit Suisse

## Titres

Gérant	Type de dépôt
Credit Suisse	Mandat mixte
Swiss Life Asset Management	Mandat mixte
Bank Vontobel	Mandat mixte
Banque Cantonale de Zurich	Mandat mixte (passif)
UBS (fonds de placement)	Actions étrangères

### Placements immobiliers en Suisse

Les immeubles appartenant à la CP sont gérés en externe par HIG Asset Management AG. Les investissements dans le compartiment des placements immobiliers indirects sont effectués via des sociétés de participation, des fonds et des fondations de placement.

### Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Les investissements sont effectués via des fonds cotés ou non cotés.

### Private equity

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

### Infrastructures

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

### Hedge funds

Les investissements sont effectués via des fonds de fonds.

### Matières premières

Plus aucun nouvel investissement n'est effectué dans le domaine des matières premières.

### Insurance linked securities

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

### Obligations alternatives

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

### Promesses de paiement consenties

La CP a consenti les promesses de paiement suivantes dans les segments private equity, infrastructures, placements immobiliers à l'étranger et obligations alternatives (en CHF mio.):

\*= Il s'agit des dernières valeurs annoncées (voir les principes d'évaluation).

## Private equity

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2018*	31.12.2017*
Avadis World II	Avadis Anlagestiftung	2000	5.0	0.0	0.3	0.3
Partners Group Secondary 2004	Partners Group	2004	9.0	0.6	0.1	0.1
Blackrock PEP III USD	Blackrock	2005	3.0	0.2	0.1	0.6
Blackrock PEP III EUR	Blackrock	2005	2.8	0.1	0.2	0.6
PineBridge PEP IV	Pinebridge	2005	12.8	2.2	0.7	1.1
Partners Group Secondary 2006	Partners Group	2006	9.0	0.7	0.7	1.5
Avadis World VI	Avadis Anlagestiftung	2007	3.9	0.7	1.3	1.5
Paul Capital Secondary IX	Paul Capital	2007	9.9	1.0	2.1	2.7
PineBridge Secondary II	Pinebridge	2007	9.9	0.8	0.7	1.6
Partners Group Secondary 2008	Partners Group	2008	18.0	2.4	2.9	3.4
Akina Euro Choice IV	Akina	2008	5.6	1.1	3.4	4.7
Blackrock Growth Markets I	Blackrock	2008	7.9	0.5	2.9	4.0
Schroder Adveq Asia II	Schroder Adveq	2010	5.9	0.1	7.4	8.1
Unigestion Secondary II	Unigestion	2010	6.8	0.6	0.6	1.0
AXA Secondary V	Ardian	2011	9.9	1.8	2.2	2.0
Blackrock Growth Markets II	Blackrock	2011	9.9	1.5	10.3	8.8
Unigestion Secondary III	Unigestion	2013	13.5	1.5	11.6	11.6
Schroder Adveq Opportunity III	Schroder Adveq	2013	8.9	1.3	6.8	6.3
Blackrock POF III	Blackrock	2015	9.9	1.2	10.2	7.1
Ardian Secondary VII	Ardian	2015	9.9	6.6	4.0	2.5
Akina Euro Choice VI	Akina	2016	8.5	4.6	3.9	2.0
Unigestion Secondary IV	Unigestion	2016	11.3	7.1	3.2	3.3
Schroder Adveq Asia IV	Schroder Adveq	2017	9.9	5.4	6.2	2.7
Blackrock POF IV	Blackrock	2018	9.9	6.1	3.7	–
Schroder Adveq US V	Schroder Adveq	2018	9.9	9.3	0.6	–
Digital Transformation Fund	Swisscom	2018	10.0	8.7	1.2	–
Crown Co-Investment Opp. II	LGT Capital Partners	2018	9.9	5.5	4.2	–
Partners Group Direct Equity 2019	Partners Group	2019	11.3	11.3	0.0	–
<b>Total Private equity</b>			<b>251.7</b>	<b>82.6</b>	<b>91.5</b>	<b>77.5</b>

## Infrastructures

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2018*	31.12.2017*
Highstar III	Highstar	2007	7.4	0.1	3.0	3.7
PartnersGroup Infrastructure	Partners Group	2010	5.6	0.7	2.6	4.0
Highstar IV	Highstar	2011	9.9	0.7	5.5	8.4
PartnersGroup Infrastructure	Partners Group	2016	9.0	5.3	3.8	1.6
Reichmuth Infrastruktur Schweiz	Bank Reichmuth	2016	10.0	1.6	8.7	6.8
UBS CEIS 2	UBS	2018	10.0	10.0	0.0	–
IST3 Infrastruktur Global	IST Anlagestiftung	2018	10.0	10.0	0.0	–
<b>Total Infrastructures</b>			<b>61.9</b>	<b>28.4</b>	<b>23.6</b>	<b>24.5</b>

## Placements immobiliers à l'étranger

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2018*	31.12.2017*
4IP European Property	4IP Management AG	2007	5.5	0.0	2.5	2.9
Partners Group Real Estate 2008	Partners Group	2008	6.9	0.6	1.7	2.9
Partners Group Real Estate 2011	Partners Group	2011	6.9	0.8	3.2	5.6
Partners Group Real Estate 2013	Partners Group	2013	7.9	2.7	5.6	4.7
Partners Group Real Estate Sec. 2017	Partners Group	2017	11.3	8.7	2.5	0.3
<b>Total Placements immobiliers à l'étranger</b>			<b>38.5</b>	<b>12.7</b>	<b>15.5</b>	<b>16.4</b>

## Obligations alternatives

Programme	Prestataire	Début investissement	Engagement		Valeur au	
			Total	Ouvert	31.12.2018*	31.12.2017*
Partners Group Mezzanine 2005	Partners Group	2005	5.6	0.0	0.1	0.5
Partners Group Mezzanine 2008	Partners Group	2008	5.6	0.3	1.8	2.2
LGT Crown CDCO II	LGT	2014	9.9	0.8	5.9	8.0
Swiss SME Credit Fund I	Tavis Capital AG	2015	5.0	1.6	2.8	2.8
LGT Crown CDCO III	LGT	2016	9.9	5.1	5.2	3.8
Access Capital Private Debt Fund II	Access	2016	5.6	1.1	4.1	3.3
Partners Group Private Loans S.A.	Partners Group	2016	20.0	0.0	20.3	10.3
Private Debt Allocator V	Swiss Capital Anlagestiftung	2018	9.9	2.5	7.9	-
<b>Total Obligations alternatives</b>			<b>61.6</b>	<b>9.0</b>	<b>40.2</b>	<b>30.9</b>

## Stratégie de placement

In. %	Stratégie 2018	Marge de fluctuation	Etat au 31.12.2018	Etat au 31.12.2017
Liquidités / divers	1,0%	+14.0/-1.0%	3,7%	4,7%
Obligations en CHF	16,5%	+/-10.0%	16,2%	16,2%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%	3,5%	3,2%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	+5.0%	0,6%	0,9%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-7.0%	31,2%	29,2%
Actions suisses	10,0%	+/-2.5%	10,6%	10,8%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%	15,8%	17,3%
Private equity	6,0%	+/-2.0%	5,0%	4,3%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%	1,3%	1,9%
Matières premières	0,0%	+/-2.0%	0,0%	0,0%
Insurance linked securities	4,0%	+/-2.0%	3,4%	3,5%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%	2,7%	2,6%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	2,0%	+/-1.0%	1,6%	1,7%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%	2,6%	1,8%
Fortune mixte	0,0%	+2.0%	1,8%	1,9%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>		<b>100,0%</b>	100,0%



## Performance

En 2018, la performance de la fortune totale calculée par le global custodian (Credit Suisse) s'élève à -1,91% (2017: 8,55%).

Le résultat net des placements se compose comme suit (en CHF):

### Produit des placements

En CHF	2018	2017
Produit des capitaux à court terme	-547 555	611 025
Produit des obligations en CHF	-84 445	1 138 631
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	-2 917 970	2 567 711
Produit des obligations en monnaies étrangères	-324 052	623 070
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	13 875 128	27 985 127
Produit des immeubles indirects en Suisse	3 229 352	11 027 004
Produit des actions suisses	-21 212 627	41 190 107
Produit des actions étrangères	-27 727 918	56 612 974
Produit des privat equity	16 181 060	13 615 638
Produit des hedge funds	-419 940	698 020
Produit des matières premières	-12 107	-120 805
Produit des insurance linked securities	-3 669 103	-3 977 634
Produit des infrastructures	2 290 756	3 991 934
Produit des placements immobiliers alternatifs l'étranger	-1 400 103	6 527 771
Produit des obligations alternatives	1 924 707	2 703 338
Produit des fonds mixtes	-2 344 651	3 637 138
Produit des securities lending	64 961	127 567
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-38 125	-16 013
Frais de gestion de fortune	-17 238 536	-14 269 897
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-40 371 168</b>	<b>154 672 706</b>

### Frais de gestion de fortune

En CHF	31.12.2018	31.12.2017
<b>Placements</b>	<b>1 983 286 022</b>	<b>2 031 331 199</b>
dont		
Placements transparents en matière de frais	1 939 479 968	1 984 536 885
Placements non transparents	43 806 054	46 794 314
Taux de transparence en matière de frais	97,8%	97,7%

	2018	2017
<b>Frais de gestion de fortune</b>		
Frais de gestion de fortune directs	3 084 314	3 100 003
Frais TER indirects	14 154 222	11 169 894
Frais de gestion de fortune comptabilisés	17 238 536	14 269 897
en % des placements transparents en matière de frais	0,89%	0,72%

Les frais d'un montant de CHF 17,2 millions (2017: CHF 14,3 millions) inscrits au compte d'exploitation comprennent les frais directs (droits de garde, frais des gérants de fortune et de gestion des immeubles, droits de timbre, etc.) ainsi que les frais TER (total expense ratio) supplémentaires des fonds de placement choisis. Les frais TER ont pour l'essentiel été calculés conformément aux directives de la Commission de haute surveillance, sur la base des positions en fin d'année; il s'agit donc d'une approximation. Bien qu'elle ait réduit le ratio des frais d'une année à l'autre, la CP présente un niveau de frais relativement élevé en comparaison avec celui d'autres caisses de pension. La raison réside principalement dans la stratégie de placement, qui comprend une part importante d'immeubles et de placements alternatifs.

Aucuns frais TER n'ayant pu être calculés pour les investissements ci-dessous, ceux-ci sont considérés comme des placements collectifs dits non transparents en matière de frais.

#### Placements collectifs non transparents en matière de frais

En CHF			
Placement	Prestataire	ISIN n°	31.12.2018
FRM Commodity Stratégies	FRM	KYG579841829	216 583
FRM ARS I	FRM	KYG580005901	419 233
Aviva Real Estate Euop.Property FoF	Aviva	LU02062899395	248 210
Pinebridge PEP IV	Pinebridge	n.d.	737 783
Pinebridge Secondary II	Pinebridge	n.d.	719 167
Paul Capital Secondary IX	Paul Capital	n.d.	2 146 929
Highstar III	Highstar	n.d.	3 010 940
Highstar IV	Highstar	n.d.	5 545 545
JP Morgan Infrastructure	JP Morgan	n.d.	11 827 894
4IP Euop. Property FoF	4IP Mangement	n.d.	2 470 805
JP Morgan Europ. Properties	JP Morgan	n.d.	54 918
Ishares CDN S&P/TSX Global Gold	Blackrock	CA46428M1086	422 261
Swisscom Digital Transformation	Swisscom	n.d.	1 248 472
LGT Crown Co-Inv. Opp. II	LGT	n.d.	4 240 687
Schroder Adveq US V	Schroder Adveq	n.d.	597 355
Access Capital Private Debt Fund II	Access	n.d.	4 116 873
Vescore Global Equity	Vontobel	LU1914479305	1 881 103
PowerShares QQQ Trust	Invesco	US73935A1043	239 080
Blackrock Privat Opp. IV	Blackrock	n.d.	3 662 216
<b>Total</b>			<b>43 806 054</b>

La poursuite des placements collectifs non transparents en matière de frais est également approuvée dans le cadre de l'adoption annuelle de la stratégie de placement.

#### Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur permet de compenser les pertes de cours sur l'actif immobilisé. Compte tenu de la stratégie de placement actuelle et du bas niveau des taux d'intérêt, la fourchette a été fixée à 116%–124%. Le conseil de fondation estime que lorsque la marge supérieure de la fourchette est atteinte, il est possible de compenser deux mauvais exercices sans que la CP ne se retrouve en découvert.

## État de la réserve de fluctuation de valeur

En-millions CHF	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 746.3	1 720.4
Valeur cible RFV pour degré de couverture de 124%	419.1	412.9
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan	201.9	279.4
Déficit de réserve	217.2	133.5

### Extension des limites maximales selon l'art. 50, al. 4, OPP 2

Avec une part de 16,7% au total de la fortune, les placements alternatifs dépassent la limite maximale de 15% prévue à l'art. 55 OPP 2. Largement diversifiés du fait de leur répartition sur sept catégories, ces investissements visent à améliorer le rapport risque/rendement de la fortune totale.

Les prescriptions de l'art. 50, al. 1 à 3, OPP 2 sont respectées, malgré l'extension des limites maximales.

### Rétrocessions

La CP a touché de la part de divers prestataires de fonds des rétrocessions à hauteur de CHF 204 875. Ce montant a été porté en déduction des frais de gestion de fortune.

### Dépositaire

Le Credit Suisse est le dépositaire principal (global custodian).

### Controlling

Le controlling est effectué par le Credit Suisse, service Global Investment Reporting (respect des marges et des objectifs en matière de qualité), et par le service Treasury de Schindler Management AG (évaluation des résultats). La commission des placements se réunit au moins quatre fois par année. Le conseil de fondation tient quant à lui au moins trois séances par année et est informé en détail des résultats. Il reçoit par ailleurs tous les mois un rapport sur la gestion ainsi que, une fois par an, le rapport de contrôle.

Les gérants de fortune présentent régulièrement leurs résultats au conseil de fondation et à la commission des placements.

### Instruments financiers dérivés

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est régie par le règlement de placement et les conventions passées avec les gérants de fortune; elle respecte les dispositions de l'OPP 2. Les instruments dérivés sont autorisés à condition que la CP dispose des liquidités ou des placements de base correspondants et que les marges prescrites ne soient pas dépassées. Les ventes à découvert sont interdites. Au 31 décembre 2018, aucune opération de couverture n'est ouverte.

### Swaps d'intérêts

Dans le cadre du mandat passif de la Banque Cantonale de Zurich, la duration du fonds obligataire choisi est alignée, par le biais d'opérations de swaps d'intérêts, sur celle du

benchmark dans le domaine des obligations en CHF. Au 31 décembre 2018, les positions en swaps suivantes sont ouvertes:

### Vue d'ensemble des swaps d'intérêts

Type de swap	Nominal	Echéance	Tx d'intérêt	Val. de maché	Contrepartie
Payer Swap	-3 000 000	06.01.2021	-0,3325%	-14 906	ZKB
Receiver Swap	22 000 000	06.01.2022	-0,3200%	110 892	ZKB
Receiver Swap	20 000 000	06.01.2023	-0,1500%	220 408	ZKB
Payer Swap	-2 000 000	08.01.2024	1,6375%	-231 606	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	08.01.2024	2,8100%	-187 141	ZKB
Payer Swap	-2 000 000	06.01.2025	1,6750%	-260 515	ZKB
Payer Swap	-2 000 000	06.01.2026	1,8325%	-305 507	ZKB
Payer Swap	-5 000 000	07.01.2026	0,1800%	-94 123	ZKB
Payer Swap	-3 000 000	12.01.2027	1,4850%	-390 956	ZKB
Payer Swap	-2 500 000	06.01.2028	0,2675%	-29 448	ZKB
Payer Swap	-4 000 000	07.01.2030	2,9700%	-1 275 845	ZKB
Payer Swap	-2 500 000	07.01.2031	0,4300%	-11 107	ZKB
Payer Swap	-1 500 000	07.01.2032	1,2350%	-162 796	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	06.01.2033	1,4300%	-136 721	ZKB
Payer Swap	-3 000 000	08.01.2035	0,8325%	-116 042	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	06.01.2037	0,6650%	-731	ZKB
Payer Swap	-2 000 000	06.01.2038	0,9075%	-86 964	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	17.04.2040	0,4575%	60 685	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	07.01.2042	0,2300%	118 536	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	05.01.2046	0,0750%	183 475	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	07.01.2047	0,6875%	24 644	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	06.01.2048	0,7375%	12 671	ZKB
Payer Swap	-1 000 000	08.01.2048	1,0475%	-72 460	ZKB
	<b>500 000</b>			<b>-2 645 557</b>	

### Securities lending

Le prêt de titres est autorisé jusqu'à concurrence de CHF 150 millions. Le Credit Suisse dépose, en guise de sécurité, des actions/obligations d'une valeur égale à 105% des titres prêtés dans un dépôt de la CP.

- Titres prêtés au 31.12.2018: contre-valeur CHF 27,3 millions
- Partenaire contractuel: Credit Suisse
- Système: collatéral

### Placements chez l'employeur

Aucun placement n'est effectué dans les sociétés des employeurs. Les gérants de fortune externes sont habilités à acheter et à vendre les actions/bons de participation et obligations de Schindler Holding AG. Au 31 décembre 2018, la CP ne détient aucun titre de ce type en portefeuille.

La CP dispose auprès de Schindler Holding AG d'un compte courant utilisé pour l'encaissement des cotisations. Au 31 décembre 2018, l'avoir à l'égard des entreprises

affiliées s'élève à CHF 7,3 millions (solde du compte Schindler Holding AG et cotisations pour le mois de décembre 2018). Au 31 décembre 2018, le taux d'intérêt servi sur le compte auprès de Schindler Holding AG est de 0,00% p. a. Les cotisations encore dues ont été réglées en janvier 2019.

### Pension Fund Governance

La CP s'est soumise à la Charte de l'ASIP (Association suisse des Institutions de prévoyance). Les membres du conseil de fondation ainsi que le gérant de la CP doivent confirmer chaque année par écrit qu'ils ont respecté les dispositions de ladite charte ainsi que celles du code de conduite de l'entreprise Schindler.

### Exercice des droits de vote des actionnaires

Pour satisfaire à son obligation d'exercer les droits de vote liés aux actions détenues dans des sociétés anonymes conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORab), le conseil de fondation a adopté un règlement correspondant. La CP exerce ses droits de vote pour les titres détenus directement dans des sociétés anonymes en Suisse cotées en bourse. Le conseil de fondation a choisi Inrate SA (en remplacement de CGAS) comme conseiller en droit de vote. La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet

### Mandats auprès d'entreprises tierces

Les titulaires de mandats de la CP ci-dessous ont assumé en 2018 les mandats externes suivants:

- Heinz Risi, membre du conseil de fondation de CS Fondation de placement
- Mario Passerini, membre du conseil de fondation de HIG Fondation de placement

## VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

### Contributions de tiers

Ce poste comprend des contributions d'un montant de CHF 1,8 million payées par des entreprises pour les mises à la retraite intervenues dans le cadre du plan social au cours de l'exercice sous revue.

### Frais d'administration

En CHF	2018	2017
<b>Frais d'administration</b>		
Salaires	889 007	838 453
Loyers	29 079	26 244
Informatique	353 115	114 005
Imprimés, perfectionnement, etc.	71 595	66 331
Autorité de surveillance	11 462	11 840
Expert en caisses de pension	32 225	33 899
Organe de révision	36 522	37 181
Recettes d'honoraires de gestion	-166 515	-173 829
<b>Total frais d'administration</b>	<b>1 256 490</b>	<b>954 124</b>
Nombre d'assurés	7 036	6 970
Frais administratifs par assuré	179	137

### Réserve de cotisations de l'employeur

La réserve de cotisations de l'employeur de CHF 22,0 millions constituée en 2005 par Schindler Aufzüge AG n'est pas rémunérée par la CP.

### Provisions techniques

En CHF	31.12.2018	31.12.2017
Réserve pour cas de prévoyance en suspens	5 370 000	8 980 000
Réserve pour fonds de fluctuation de risque	10 000 000	10 000 000
Réserve pour pertes liées aux rentiers	20 000	30 000
Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique	67 000 000	45 000 000
Réserve pour mesures destinées à compenser la diminution du taux de conversion	0	88 379 000
	<b>82 390 000</b>	152 389 000

### Réserve pour cas de prestation en suspens

Cette réserve comprend les avoirs de vieillesse, c'est-à-dire les capitaux de prévoyance potentiels pour les cas de prévoyance non encore réglés.

### Réserve pour fonds de fluctuation de risque

Selon l'analyse de risque de l'expert en caisses de pension, il y a une probabilité de 90% pour que la somme sous le risque attendue soit inférieure à CHF 14,9 millions. Après déduction des cotisations de risque réglementaires de CHF 5,1 millions environ, il en résulte selon les bases techniques un besoin en provisions de CHF 10,0 millions.

### Réserve pour pertes liées aux rentiers

Les taux de conversion trop élevés par rapport aux bases techniques exigent une réserve de CHF 20 000.

### Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique

Au 31 décembre 2016, le taux d'intérêt technique a été ramené de 3,0% à 2,5%. Etant donné le bas niveau persistant des intérêts, le conseil de fondation a décidé, via le règlement relatif à la constitution de provisions, de constituer jusqu'à fin 2019 une réserve variable en prévision d'une éventuelle nouvelle réduction du taux d'intérêt technique. Comme valeur cible de cette réserve, le conseil de fondation a défini un taux technique selon la formule suivante: rendement des obligations de la Confédération à 10 ans majoré d'un supplément structurel de 1,5%. Autrement dit, la réserve est à nouveau réduite en cas de hausse généralisée du niveau des intérêts. Au 31 décembre 2018, la réserve pour diminution du taux d'intérêt technique s'élève à CHF 67 millions.

### Réserve pour mesures destinées à compenser la diminution du taux de conversion

Constituée au 31 décembre 2017, cette réserve a servi à financer le versement unique au 1<sup>er</sup> janvier 2018 destiné à atténuer les effets de la réduction du taux de conversion de 6,0% à 5,2%; elle a été dissoute en 2018.

### **VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance**

Les comptes annuels jusqu'à l'exercice 2017 y compris ont été intégralement approuvés.

### **IX Autres informations relatives à la situation financière**

À des fins de couverture des opérations à terme sur devises, les titres sont mis en gage en partie, mais jusqu'à CHF 15 millions au maximum, auprès du Credit Suisse.

### **X Événements survenus après la clôture du bilan**

Aucun

# Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 286 61 11  
Téléfax +41 58 286 68 18  
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de

**Schindler Pensionskasse, Ebikon**

Berne, le 30 avril 2019

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Schindler Pensionskasse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous



estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- ▶ si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- ▶ si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA



Patrick Schaller  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Raymond Frey  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

### **Annexe**

- ▶ Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe



**Adresse de contact:**  
Caisse de pension Schindler  
6030 Ebikon  
Téléphone +41 41 445 30 11  
Fax +41 41 445 30 22  
[www.schindler-pk.ch](http://www.schindler-pk.ch)